



Communiqué

Police municipale de Lausanne: un commandant ad interim pendant la poursuite du processus de recrutement définitif

La Municipalité a désigné M. Stéphane Volper, actuel chef de la Police judiciaire de Lausanne, au poste de commandant ad interim de la Police municipale de Lausanne. Il succédera, dès le 1er juillet 2026 et jusqu'à l'arrivée d'une ou d'un nouveau commandant, à l'actuel commandant, le colonel Olivier Botteron, qui prend sa retraite. Le processus de recrutement se poursuit en parallèle.

Cette décision respecte la pratique désignant le chef de Police judiciaire comme commandant remplaçant en cas de vacance de poste. Sur proposition du Directeur de la sécurité et de l'économie, M. Pierre-Antoine Hildbrand, le commissaire divisionnaire Stéphane Volper, actuel chef de la Police judiciaire, reconnu pour son professionnalisme, son esprit d'ouverture et ses valeurs humaines, a été désigné commandant ad interim par la Municipalité. Il renouvelle ainsi son engagement en faveur de la Police de Lausanne. M. Volper a exprimé le souhait de rester titulaire du poste de chef de la Police judiciaire, avec le soutien renforcé de son adjoint, le commissaire principal Gaël Callandret, durant la période d'interim.

Sa parfaite connaissance de la Police municipale, son expérience du travail en réseau et en partenariat, ses compétences de management et son alignement avec la réforme policière en cours sont autant d'atouts qu'il mettra de manière temporaire au profit du Corps de police, de la Ville et de ses habitantes et habitants.

Un parcours exemplaire

Né en 1969, M. Volper intègre la Police de Lausanne après son école de police en 1990 et rejoint la Police judiciaire. En 2003, il poursuit son parcours au sein de la Police judiciaire fédérale à Berne, où il exerce durant quatre années dans la lutte contre le crime organisé. Dans ce cadre, il participe à plusieurs investigations internationales menées en Europe et au Canada, ainsi qu'au Kosovo en collaboration avec les Nations Unies. De retour à Lausanne en 2007, il poursuit sa carrière à la Police judiciaire avant d'être nommé chef opérationnel PJ en 2013. Son parcours est également marqué par plusieurs formations et stages notamment auprès de la Police de sûreté vaudoise, de la Sûreté du Québec et d'Interpol à Lyon. En 2021, M. Volper est nommé chef de la Police judiciaire de Lausanne avec le grade de commissaire divisionnaire. Au cours de sa carrière, il a suivi l'ensemble des formations de conduite proposées par l'Institut suisse de police (ISP), complétées par un cursus en management à l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Processus de nomination définitive

Enclenchée à l'automne 2025, avec l'appui d'un expert externe et d'un comité de sélection composé de responsables communaux, cantonaux et académiques, la procédure de recrutement d'une nouvelle commandante ou d'un nouveau commandant, n'a pas permis d'aboutir à un choix définitif. Elle va se poursuivre sous l'égide du même comité afin de limiter la durée de l'interim.

La Municipalité se réjouit de la nomination provisoire de M. Volper et réaffirme sa volonté de poursuivre les démarches de réforme lancées à Lausanne en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel du Corps de police. Elle remercie M. Volper d'avoir accepté de prendre la charge ad interim de commandant de la Police municipale de Lausanne pour poursuivre cette réforme en parallèle à l'avancement du processus de recrutement définitif.



La Municipalité tient également à exprimer sa reconnaissance au colonel Olivier Botteron pour son engagement remarquable, son sens du service public et son dévouement constant à la sécurité de la population lausannoise durant les huit années qu'il a consacrées au commandement du Corps de police. Elle lui adresse ses plus sincères remerciements pour le travail accompli à la tête de la Police municipale de Lausanne. Un hommage à son action lui sera rendu lors de la cérémonie officielle de passation de pouvoir le 22 juin au Casino de Montbenon.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39

Lausanne, le 28 mai 2026